

Agir et Gagner dans l'Ain

*Pour cette nouvelle mandature 2017-2020, notre projet sportif « **Agir et Gagner dans l'Ain** » est la déclinaison départementale du projet fédéral « **AGIR ET GAGNER** » avec l'objectif d'alléger les contraintes des clubs, leur donner des moyens pour **AGIR** afin d'améliorer, moderniser et si besoin, de se restructurer pour **GAGNER** en attirant de nouveaux sociétaires. Une politique nouvelle dont les actions fédérales, en quelques mois, sont déjà ressenties au sein de nos clubs.*

*Notre équipe s'engage durant cette mandature, à travailler en cohérence avec le projet fédéral « **AGIR ET GAGNER** », car il n'est pas envisageable que notre Comité soit en opposition avec la politique fédérale.*

Notre équipe s'engage durant cette mandature à conserver cette gouvernance associative au sein du Comité départemental qui permet l'équilibre des pouvoirs, c'est-à-dire une réelle responsabilité pour les commissions, une transparence des décisions par le partage des informations.

Notre équipe s'engage à ce que la défense des valeurs, l'accompagnement et l'essor des clubs, l'emploi, le développement du tennis, la compétition, la qualité de l'enseignement de nos écoles de tennis s'inscrivent au cœur de nos actions.

Notre équipe s'engage à assurer une proximité avec les clubs en désignant des relais territoriaux en complément des réunions de secteurs.

L'équipe

C'est avant tout une équipe au service des clubs, des licenciés et du tennis. Elle est composée d'hommes et de femmes de toutes les générations représentant les différents territoires de notre département et impliqués depuis longtemps dans le tennis avec des parcours personnels et associatifs très divers. Elle s'est constituée autour d'une même passion : le Tennis.

Une équipe composée de dirigeants expérimentés ayant déjà occupé des responsabilités au sein du Comité départemental et dans les clubs, de jeunes qui apporteront un nouveau dynamisme.

Un contexte

Au niveau national, le projet fédéral est « **AGIR ET GAGNER** ». Ce projet est résolument orienté vers l'écoute des clubs.

Après les Etats Généraux du Tennis Français de nombreuses mesures ont déjà été actées (Prise en charge des frais d'accès au paiement en ligne – Campagne de communication en septembre - Décalage du début de saison au 1^{er} septembre – Kit de communication envoyé aux clubs début septembre ...).

- **Au niveau régional**, la majorité des dirigeants départementaux et régionaux impliqués dans la gouvernance provisoire de la grande ligue ARA sont dans la même dynamique et ont

également constitué une liste d'union et élaboré le projet « **Agir et Gagner en Auvergne Rhône Alpes** ».

- **A l'échelle DE NOTRE DEPARTEMENT, il nous paraît indispensable que les clubs s'inscrivent dans cette démarche afin d'être aidés, accompagnés, soutenus, car ils sont le socle de notre fédération.**

Un projet cohérent

Notre projet sportif sera en cohérence avec le projet Fédéral « **AGIR ET GAGNER** »
Notre projet sportif sera en cohérence avec le projet Régional « **Agir et Gagner en Auvergne Rhône Alpes** ».

Nous sommes persuadés que cette **cohérence avec les projets fédéraux et régionaux** est essentielle pour le développement des clubs et du tennis dans l'Ain.

Notre projet sportif déclinera un programme résolument tourné vers les clubs donnant ainsi tout son sens à notre pyramide fédérale.

Notre projet sportif va s'organiser autour de **quatre axes stratégiques qui correspondent au projet « AGIR ET GAGNER »** et qui guideront toutes nos actions :

Axe 1 : Défendre les valeurs fortes du tennis

Notre sport est porté par des valeurs et une éthique. La création d'un comité d'éthique au sein de notre fédération en est la preuve.

Dans nos écoles de tennis, les valeurs se vivent et se partagent. Le club permet aux jeunes de s'investir avec des adultes pour assimiler cette culture et ces valeurs qui constituent le ciment d'une vie sportive et citoyenne à appréhender dès le plus jeune âge.

Le Comité de l'Ain de Tennis, structure fédérale de proximité, doit porter haut ces valeurs (respect et dépassement de soi, respect du jeu et de l'adversaire, intégrité des dirigeants ...), les promouvoir dans les compétitions qu'il organise, les porter auprès des élus et des partenaires, et surtout mettre en avant le rôle essentiel joué par les clubs de tennis dans le partage de ses valeurs.

Axe 2 : Soutenir les clubs

Plus que jamais, les Comités départementaux sont confortés dans leur rôle d'instance de proximité et de lien humain avec les clubs.

Plus que jamais les clubs doivent être aidés, accompagnés, soutenus dans leur structuration, leur développement, la rénovation et l'amélioration de leurs installations au travers de la mise en place d'une politique d'« Aide aux projets de développement et d'équipement des clubs » qui permettra de financer des projets plafonnés à hauteur de 50% en lien avec la Région.

Le Comité Départemental de l'Ain, organe de proximité de la fédération auprès des clubs de notre département, doit être le premier interlocuteur des clubs et le relais de toutes les actions fédérales dans le cadre du projet **Agir et Gagner dans l'Ain**.

Axe 3 : Promouvoir le jeu et la compétition

Nous mettrons en œuvre tout ce qui peut favoriser l'accès au jeu, au tennis loisir, aux animations.

La compétition et le jeu sont non seulement le cœur de la pratique tennistique mais aussi un moyen de fidéliser nos jeunes et nos adultes.

Au travers des compétitions officielles, des animations, des plateaux pédagogiques, des premières compétitions, de la revalorisation du double, il conviendra de promouvoir la compétition.

Axe 4 : Développer le tennis dans toutes ses composantes

Pour développer, il faut faire aimer le tennis : ce doit être le leitmotiv de nos écoles de tennis.

Par ailleurs, le développement devra passer par une réflexion sur les attentes des clubs et des licenciés.

Notre mission est double : favoriser l'accès du tennis au plus grand nombre et faire émerger l'élite.

Conformément aux statuts et règlements 2017 notre projet sportif sera présenté sous forme de quatre chapitres organisés autour des domaines suivants :

- **Sportif**
- **Développement**
- **Ressources humaines et finances**
- **Gestion et administration**

Le Sportif

« Savoir dès le club gérer l'exception pour favoriser l'éclosion et accompagner la réussite.

Simplifier les règlements sportifs, simplifier la compétition.

Faciliter l'accès à la pratique par le développement du jeu en famille.

Adapter notre compétition aux contraintes actuelles de chacun. »

AGIR ET GAGNER

Article 65 des Statuts et Règlements 2017

Le rôle du Comité de Direction du notre Comité est :

- *de développer la pratique des activités sportives*
- *d'organiser les épreuves officielles départementales qualificatives pour les épreuves régionales*
- *d'organiser ses compétitions spécifiques.*

1/ La compétition :

Le Comité, par son action, doit être un **tremplin vers la compétition.**

- Nous supprimerons les amendes pour ne pas pénaliser doublement les clubs.
- Nous développerons les compétitions de doubles, individuelles et/ou par équipes.
- Nous favoriserons les conventions d'occupation avec les clubs
- Nous développerons le soutien et les aides aux épreuves départementales labellisées tout en travaillant à leurs améliorations possibles : leur calendrier, leur localisation...

1.1/ Les jeunes :

En cohérence avec le programme « **AGIR ET GAGNER** » :

- Nous mettrons en œuvre la disparition de l'âge réel dans toutes les compétitions.
- Nous favoriserons la mise en place de compétitions par couleur dans les secteurs déficitaires.
- Nous faciliterons et développerons les TMC jeunes en favorisant l'émergence de tournois au sein de notre département.
- Nous favoriserons, stimulerons et soutiendrons la mutualisation des équipes interclubs pour favoriser l'accès à la compétition.
- Nous développerons les challenges et défis sur l'ensemble du territoire avec une cartographie connectée pour faciliter l'accès aux informations.
- Nous simplifierons et harmoniserons les règlements sportifs départementaux.

1.2/ La Détection

- La détection est la clef de voute du processus visant à mettre en place très tôt un programme spécifique pour notre élite.
- Nous missionnerons nos cadres sportifs pour suivre, visiter et évaluer les clubs du département.
- Nous sensibiliserons les enseignants sur la détection, nous valoriserons les clubs qui ont formé des jeunes de niveau régional.
- Nous favoriserons les rassemblements départementaux en cohérence avec la politique de la Ligue.

1.3/ La compétition adulte :

Le Comité, par son action, doit être un **tremplin vers la compétition.**

- Nous supprimerons les amendes pour ne pas pénaliser doublement les clubs.
- Nous développerons les compétitions de doubles, individuelles et/ou par équipes.
- Nous favoriserons les conventions d'occupation avec les clubs
- Nous développerons le soutien et les aides aux épreuves départementales labellisées tout en travaillant à leurs améliorations possibles : leur calendrier, leur localisation...

1.4/ L'arbitrage

- Nous ferons renaître l'école d'arbitrage des JAA, version 2018 (Jeunes Arbitres de l'Ain)
- Nous étudierons la mise en place, en partenariat avec les clubs, de rassemblements de ramasseurs de balles avec pour objectifs :
 - Former un contingent de ramasseurs de balles susceptibles de venir renforcer les besoins de nos compétitions.
 - Préparer nos jeunes joueurs aux sélections de Roland Garros qui existent dans ce domaine.
- Nous développerons les formations e-learning afin de faciliter l'accès aux qualifications tout en limitant les déplacements des candidats.

Le développement

- *« Apporter les outils et la culture marketing pour attirer et fidéliser les nouveaux licenciés*
- *Retrouver une communication positive sur la pratique du tennis*
- *Favoriser la révolution digitale pour mettre le tennis à la portée de tous et permettre la simplification de la vie des dirigeants (paiement en ligne, la mutualisation et l'allègement des tâches administratives ...)*
Promouvoir un message territorial qui permettra de parler aux licenciés, aux pratiquants et d'apporter de la notoriété aux clubs
- *Favoriser la diversité sociale*
- *Nouveau plan d'équipement national qui entrainera un schéma directeur de développement de la pratique signé avec la région pour planifier les aides à l'équipement, la formation l'emploi et les évènements. »*

AGIR ET GAGNER

« Le Comité Départemental a pour mission d'œuvrer au développement de la pratique du tennis, de contribuer à la fidélisation et au recrutement des licenciés dans les clubs. »

2.1/ Equipement

- Par notre travail en cohérence avec la politique régionale nous nous appuyerons sur les moyens de la nouvelle grande ligue pour réaliser nos objectifs.
- Nous missionnerons les conseillers en développement alloués au Comité de l'Ain auprès des clubs dans la préparation et l'accompagnement de tous les projets entrant dans le cadre de la nouvelle politique d' « Aide aux projets de développement et d'équipement des clubs ».
- Nous interviendrons, en tant qu'élus, quand cela sera nécessaire auprès des décideurs.
- Nous accompagnerons les actions de mutualisation entre les clubs sans pour cela rechercher une fusion systématique.

2.2/ Communication

- Les outils de communication du Comité seront maintenus et améliorés.
Le Tennis dans l'Ain se recentrera davantage sur la vie des clubs et sur ses tournois.
Notre objectif est de donner de la visibilité aux actions qui se prêtent à la communication pour la valorisation des clubs et du tennis.
- Nous mettrons en place une communication moderne via les outils numériques.
Le site du Comité fera l'objet d'une veille importante et d'une réflexion sur l'accès aux informations importantes.
- Une page Facebook continuera à relayer les informations des clubs.
- Pour être au plus près des clubs et rester en contact avec la réalité de tous les clubs et de tous les territoires nous organiserons **des réunions de secteur** chaque année. Les élus locaux du Comité, dans chaque territoire, seront les coordonnateurs de ces rencontres.

2.3/ Tennis scolaire

- Les outils de communication du Comité seront maintenus et améliorés.
Le Tennis dans l'Ain se recentrera davantage sur la vie des clubs et sur ses tournois.
Notre objectif est de donner de la visibilité aux actions qui se prêtent à la communication pour la valorisation des clubs et du tennis.
- Nous mettrons en place une communication moderne via les outils numériques.
Le site du Comité fera l'objet d'une veille importante et d'une réflexion sur l'accès aux informations importantes.
- Une page Facebook continuera à relayer les informations des clubs.
- Pour être au plus près des clubs et rester en contact avec la réalité de tous les clubs et de tous les territoires nous organiserons **des réunions de secteur** chaque année. Les élus locaux du Comité, dans chaque territoire, seront les coordonnateurs de ces rencontres.

2.4/ Tennis au féminin

- Nous faciliterons et développerons les TMC en favorisant l'émergence de tournois au sein de notre département.
- Nous créerons des plateaux sportifs pour les petites filles, par secteur, en lien avec les autres départements avant la phase régionale.
- Nous relancerons la phase club des Raquettes FFT en créant une vraie fête du tennis départementale au féminin.

2.5/ Tennis loisir

- Par notre action, nous promouvons les clubs et le tennis qu'il soit de loisir ou de compétition. Nous mettrons en avant son accessibilité, ses dimensions ludiques et conviviales, un jeu vecteur de lien intergénérationnel et de cohésion sociale.
- Un recueil d'animations possibles dans les clubs existe déjà au niveau fédéral, nous devons en favoriser sa diffusion.
- Pour le Padel et le Beach, nouvellement intégrés au sein de notre fédération, nous soutiendrons et accompagnerons tous les projets et nous créerons, si développement, un championnat départemental.

2.6/ Tennis entreprise

- Nous favoriserons l'émergence de nouvelles équipes lors des différents championnats.
- Le Tennis Entreprise doit redevenir un axe de développement pour les clubs : nous orienterons la mission de nos conseillers en développement dans ce sens et accompagnerons les clubs qui s'assignent comme objectif de monter une offre à destination des entreprises de proximité.

2.7/ Actions sociales et solidaires

Para tennis : réservé aux joueurs présentant un handicap physique ou sensoriel.

- Nous recenserons les clubs ayant une action dans le domaine du Para tennis et développerons les journées découvertes pour les joueurs en fauteuil et les personnes sourdes ou malentendantes.
- Nous serons partenaire pour la création d'un tournoi Para tennis départemental.

Tennis sport adapté : réservé aux personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique.

- Nous mettrons en réseau les établissements accueillant des personnes relevant du sport adapté, et les clubs qui les jouxtent, pour favoriser l'organisation de journées « Adapt Tennis ».
- Le chargé de mission du Comité accompagnera et soutiendra les clubs voulant organiser des actions en direction de ce public.
- Nous étudierons la mise en place d'un « Trophée Ain Adapt'Tennis » et nous valoriserons les clubs en l'organisant chaque année dans un club différent.

Sport santé

- Rendre le sport accessible à tous, y compris ceux qui sont les plus éloignés de la pratique. Il est admis aujourd'hui que le sport est un élément fondamental de notre vie sociale, pour vivre mieux en soi et les uns avec les autres.

- Le chargé de mission du Comité accompagnera et soutiendra les clubs voulant organiser des manifestations regroupant des publics relevant du sport santé.

Tennis en quartier

- Nous développerons les actions en partenariat avec les clubs fédéraux auprès de publics relevant des quartiers prioritaires de la ville.
- Le chargé de mission du Comité accompagnera et soutiendra les clubs voulant organiser des actions en direction de ce public que ce soit au niveau de la préparation ou de la réalisation.

Développement durable

- Le développement durable sera au cœur de toutes les actions du Comité.
- Nous participerons activement au projet fédéral de collecte des balles.
- Nous sensibiliserons les clubs au développement durable et nous soutiendrons ceux qui développeront un comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale aussi bien sur ses activités club que lors de manifestations. Cela se traduira par la mise en place d'un label « éco club ».

Ressources humaines et finances

« La FFT deviendra assistant à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités.

*Le rôle central et moteur de l'enseignant de club sera valorisé et développé.
 Professionnalisation des équipes de Ligue et de CD pour déployer l'ADOC digital
 Conseils et soutiens accrus des conseillers sur le terrain »*

AGIR ET GAGNER

- Nous contribuerons à professionnaliser les équipes du Comité en s'inscrivant dans une démarche de mutualisation et d'optimisation des moyens avec la Ligue ARA afin de respecter l'axe prioritaire qui est « des ressources humaines au service des clubs » : accompagner les clubs dans leurs orientations, dans leurs démarches auprès des partenaires institutionnels et privés, favoriser l'émergence de projets.
- La proximité avec les clubs se traduira par une présence accrue des CED et CST dans les clubs.
- Nous maintiendrons les moyens administratifs du Comité pour conserver un service aux clubs.
- Nous développerons une politique des Ressources Humaines permettant d'optimiser les compétences de nos professionnels :
 - Par une réelle responsabilisation,
 - Par une visibilité des actions

- Par une stratégie de formation permettant une amélioration des compétences
 - Par un management participatif permettant un échange collaboratif efficace et productif entre les élus et les salariés.
- Pour simplifier la vie des dirigeants nous les accompagnerons dans la construction de projets de partenariat et de mécénat et dans la mise en place de la révolution digitale.

En direction des clubs

- Nous formerons et soutiendrons les dirigeants en travaillant en cohérence avec la ligue et les autres départements pour optimiser nos moyens. Nous serons aux cotés des clubs dans l'accompagnement des projets, dans les interventions auprès des décideurs et en mettant à disposition nos moyens humains et matériels.
- Nous soutiendrons et accompagnerons les clubs dans la gestion de leurs ressources humaines.
- Nous accompagnerons les clubs avec toutes les possibilités de professionnalisation concernant la gestion, l'animation et l'encadrement sportif.

En cohérence avec la Ligue, et concernant les DE, une bourse de l'emploi sera conduite pour mettre en place une politique de recrutement, de formation et d'appels d'offre permettant de répondre au mieux aux besoins des clubs en matière d'enseignants professionnels.

Gestion et administration

Le Bureau Directeur du Comité comprendra le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier, et des Présidences déléguées.

Les Présidents des commissions et les chargés de mission seront systématiquement invités. Le Bureau Directeur nommera des « Relais Territoriaux » afin de favoriser entre autre, les échanges de bonnes pratiques entre les clubs.

Le bureau directeur qui est l'organe exécutif du Comité se réunira autant que de besoins et à minima une fois par mois.

Le Comité Directeur sera réuni chaque trimestre et consulté très régulièrement par voies électroniques.

Chaque commission sera animée par un Président qui aura délégation pour prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de sa commission. Les commissions se réuniront autant de fois qu'il est nécessaire. Les Présidents de commission auront une véritable délégation de pouvoir.

Chaque commission devra rendre compte de son action au Comité Directeur tous les trimestres.

Chaque commission disposera d'un budget spécifique.

